

Evaluation du Programme des bourses du Fonds national suisse (FNS)

Résumé du rapport

Goastellec Gaële, Leresche Jean-Philippe, Ramuz Raphaël, Pekari Nicolas, Adangnikou Noël

Ce rapport évalue le Programme des bourses du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) en analysant l'adéquation entre ses objectifs et les résultats obtenus. Les dimensions principales retenues sont **l'impact du Programme** (promotion de la relève scientifique et académique, *brain drain*, développement des carrières des bénéficiaires et promotion des femmes) ainsi que **la conception et l'attractivité du Programme** (adéquation des objectifs à la conception et à l'organisation du Programme, attractivité pour les bénéficiaires).

En lien avec ces buts, la présente étude propose une **approche dite « objective » des effets du Programme des bourses sur la promotion de la relève scientifique** (et extra-académique en Suisse) et sur les carrières des bénéficiaires (et des non bénéficiaires des bourses FNS), **ainsi qu'une approche plus « subjective » qui mobilise les perceptions des bénéficiaires** du point de vue de l'attractivité (besoins des bénéficiaires, prestations, satisfaction, etc.).

Deux principaux types d'investigation ont été mis en œuvre dans le cadre de cette étude :

- **une enquête par questionnaire on-line** (utilisant le logiciel LimeSurvey) auprès des bénéficiaires et des non bénéficiaires du Programme. Pour obtenir un échantillon suffisamment large des candidats aux bourses et en fonction des données disponibles au FNS, des périodes de référence distinctes ont été établies pour les deux instruments : 1998-2000 et 2003-2005 pour les chercheurs débutants et 1996-2000 et 2003-2007 pour les chercheurs avancés.¹ Le choix de ces deux grandes périodes a notamment permis de mesurer l'impact de la suppression de la limite d'âge pour les femmes et les impacts anciens et récents sur les étapes suivantes des carrières des bénéficiaires et des non bénéficiaires.
- **une enquête qualitative au travers d'entretiens semi-directifs** auprès à la fois de bénéficiaires et de non bénéficiaires de bourses FNS pour préparer le questionnaire et auprès des responsables de la gestion de ce Programme au secrétariat du FNS et de membres des com-

¹ Pour faciliter la lecture de ce rapport, les mots de genre masculin se rapportant aux personnes désignent les femmes et les hommes.

missions locales du FNS auprès des hautes écoles pour analyser les pratiques et dispositifs en place.

La récolte des données quantitatives a été menée au moyen de trois questionnaires différents (chacun d'eux envoyé en trois langues) destinés respectivement aux bénéficiaires de la Bourse débutants, de la Bourse avancés et aux non bénéficiaires des deux types de bourse. **Le taux de réponse** met en rapport le nombre de répondants (1'540 individus) avec celui des enquêtés contactés. Il **est particulièrement élevé** pour une enquête qui couvre une période de plus de 10 ans : **il se monte en moyenne à 55.8%** pour l'ensemble des populations investiguées (de 41.8% pour les non bénéficiaires à 59.1% pour l'ensemble des bénéficiaires). Les données ont été analysées à partir d'une double méthode : descriptive (tableaux croisés sur la base de 3 ou 4 variables) et régression logistique.

D'une manière générale, le rapport établit que **le Programme des bourses a atteint son public cible et ses objectifs de promotion de la relève scientifique et académique, d'encouragement de la mobilité et de soutien aux carrières féminines**. En outre, **la satisfaction des bénéficiaires est tout à fait élevée**. La question du *brain drain/brain gain* est par contre plus difficile à évaluer en termes d'impact, même si l'on doit relever qu'une bonne partie des bénéficiaires est revenue en Suisse à l'issue du séjour à l'étranger.

Parmi les principaux résultats, relevons d'abord au niveau du profil des personnes enquêtées qu'entre les deux périodes considérées (1996-2000 et 2003-2007), **la part des femmes parmi les candidats aux bourses FNS a considérablement augmenté**, passant de 26% à 37%. La comparaison de l'âge moyen avant et après 2000 met aussi en évidence un léger vieillissement des femmes boursières (+ 7 mois). Par rapport au changement de règlement qui, par une mesure transitoire, a supprimé la limite d'âge biologique pour les femmes de 2002 à 2007 (la limite d'âge biologique a été remplacée, au 1^{er} janvier 2008, par la limite d'âge académique pour les femmes et les hommes), il est à noter que, d'une période à l'autre, **l'âge des femmes a légèrement plus augmenté que celui des hommes**. On relève aussi dans notre enquête **une surreprésentation des femmes parmi les non bénéficiaires**, mais également, pour les deux types de bourses demandées, que **les femmes sont plus nombreuses que les hommes à ne pas avoir d'enfants**. En outre, la situation des femmes boursières avancées se distingue de celle des hommes car elles sont plus souvent membres du corps intermédiaire supérieur (par ex. maître-assistant ou maître d'enseignement et de recherche) et moins souvent assistantes.

Au niveau du devenir des boursiers, **plus des trois quarts des candocs avaient obtenu leur doctorat au moment de l'enquête**. Par ailleurs, la part des personnes bénéficiaires restées dans le monde académique est assez élevée (un peu moins des trois quarts contre 64% des non bénéficiaires) et, parmi eux, un peu moins de 30% sont devenus professeur. **Le fait de recevoir une bourse est donc significatif pour continuer une carrière dans le monde académique**.

D'une manière générale, **l'insertion professionnelle est particulièrement importante pour l'ensemble des populations enquêtées**, même si l'on relève qu'elle est un peu plus faible parmi les bénéficiaires en sciences sociales et humaines (et que l'écart entre les hommes et les femmes est aussi le plus élevé dans ces disciplines). D'un point de vue académique, **la probabilité de devenir professeur est plus grande pour une personne ayant bénéficié d'une bourse et ses chances augmentent si elle a obtenu une bourse de type avancé. Elle est toutefois proportionnellement plus faible pour les femmes que pour les hommes** (même si leur chance augmente plus que les hommes quand elles ont reçu une bourse avancée).

Le type de bourse obtenue livre également une information sur le taux d'activité en emploi : **à leur retour, les boursiers avancés occupent plus souvent un poste à temps plein que les débutants ou les non boursiers** (mais l'on retrouve une différence prégnante entre les hommes et les femmes, lesquelles sont plus souvent employées à temps partiel). La dimension temporelle joue aussi un rôle important puisque la part des professeurs est naturellement plus élevée dans la population enquêtée avant les années 2000 qu'après, tout comme la probabilité d'être sur un poste à durée indéterminée augmente avec le temps. A noter que **la part des non bénéficiaires qui, au moment de l'enquête, a trouvé un emploi à l'étranger est plus élevée par rapport aux bénéficiaires plus nombreux à avoir trouvé un emploi en Suisse.**

Les usages des bourses sont assez diversifiés. L'expérience de mobilité internationale est la première motivation mentionnée par les bénéficiaires qui semblent à cet égard plus motivés que les non bénéficiaires (bien que la dimension de reconstruction a posteriori influence probablement leur appréciation). Même si l'on observe une variation disciplinaire non négligeable (entre mathématiques, sciences naturelles et sciences de l'ingénieur d'un côté et biologie et médecine de l'autre où un projet d'insertion professionnelle est plus prononcé), il faut signaler qu'**au moment du dépôt de la demande de bourse, les deux tiers des boursiers n'ont pas de projet d'insertion professionnelle prévu pour l'après-bourse.**

L'institution hôte joue un rôle souvent important dans l'appui à l'élaboration de la demande au FNS. Les appuis internes et externes obtenus par les bénéficiaires au moment de la formulation du projet les distinguent assez fortement des non bénéficiaires qui ne semblent pas avoir recourus à de telles aides. **L'insertion dans l'institution hôte a été généralement très bonne** parmi l'ensemble des boursiers qui, pour 9 personnes sur 10, ont participé à un moment donné à des séminaires doctoraux de l'institution hôte, avec des fréquentations qui varient selon le type de bourse et, surtout, selon la discipline. Une forte satisfaction s'exprime également chez les bénéficiaires concernant les interactions avec des membres de l'institution hôte en relation avec leur projet de recherche, avec une intégration légèrement plus forte chez les hommes que chez les femmes et moins importante dans les sciences humaines et sociales que dans les autres disciplines. Un peu moins d'un tiers des boursiers a mené des activités d'enseignement au sein de l'institution hôte, c'est davantage le cas chez les avancés que chez les débutants.

Pour les deux tiers des bénéficiaires des bourses, il est important de rentrer en Suisse à l'issue du séjour (davantage pour les sciences humaines et sociales, la biologie et la médecine que pour les mathématiques, les sciences naturelles et de l'ingénieur). Les raisons sont d'abord familiales ou contextuelles (la qualité de la vie), avant d'être professionnelles. Les raisons familiales sont plus souvent évoquées par les hommes que par les femmes, probablement parce qu'ils sont proportionnellement plus nombreux à avoir une famille. Le souhait de poursuivre la carrière en Suisse est aussi une motivation importante des bénéficiaires. **L'envie de vivre et de travailler en Suisse a toutefois plus augmenté entre avant et après 2000 chez les femmes que chez les hommes** et, logiquement puisque les femmes y sont plus représentées, dans les sciences sociales et humaines comparativement aux autres disciplines. **L'absence de perspective de carrière au retour en Suisse est toutefois ressentie par 1/3 environ des bénéficiaires** (plus souvent chez les avancés que les débutants et chez les femmes que chez les hommes).

En matière d'attractivité des bourses, il faut d'abord relever que **la perception subjective du rôle joué par la Bourse (débutante ou avancée) est très positive.** Quatre cinquième des béné-

ficiaires lui attribuent un impact dans les étapes ultérieures de leur carrière académique (légèrement plus élevée chez les avancés que chez les débutants, et avec de légères variations disciplinaires) et jugent que **la durée de bourse correspond à celle demandée et aux besoins** (moins après qu'avant 2000). **Pour un quart des bénéficiaires, le statut de boursier a constitué un problème par rapport à un statut de salarié.** Au niveau de sa perception, ce problème semble aller grandissant entre l'avant et l'après 2000. La satisfaction par rapport aux standards de vie est élevée puisque près des trois quarts des bénéficiaires s'en déclarent satisfaits, avec une satisfaction plus élevée parmi les bénéficiaires des sciences sociales et humaines et plus basse en biologie et médecine.

Pour les deux tiers des bénéficiaires, le montant alloué à la Bourse est jugé suffisant (davantage chez les avancés que chez les débutants). Les boursiers en biologie et médecine sont les moins satisfaits du montant de leur bourse et ceux de sciences sociales et humaines sont les plus satisfaits. **Les boursiers des années 2000 se déclarent aussi globalement plus satisfaits que ceux de la période précédente.** Parmi les boursiers qui ont jugé le montant de la Bourse insuffisant, 9 sur 10 ont dû ajouter de l'argent à travers un travail salarié dans le pays ou l'institution d'accueil. La part d'autofinancement varie selon le type de bourse (plus élevée chez les débutants que chez les avancés).

La satisfaction des demandeurs de bourse se manifeste également au niveau du traitement de leur dossier, principalement pour la rapidité (la majorité a toutefois trouvé la procédure simplement normale). Par contre, **très rares sont ceux qui considèrent la procédure comme lente.** Logiquement, les non bénéficiaires sont deux fois plus nombreux que les bénéficiaires à penser que la procédure de sélection des dossiers n'était pas transparente.

Au niveau du contexte familial, parmi les boursiers qui étaient parents au moment de la Bourse, plus d'un tiers considère le fait d'avoir un enfant comme un obstacle ou un frein au projet de mobilité (c'est plus souvent le cas des bénéficiaires débutants que des bénéficiaires avancés). **La parentalité est davantage perçue comme un frein par les femmes que par les hommes** (à noter que dans la population enquêtée, les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir un enfant). En outre, la plupart des boursiers vivant en couple avaient un conjoint salarié et, pour la moitié d'entre eux, de formation universitaire. Dans les faits, **un tiers des boursiers a été accompagné par sa famille durant son séjour à l'étranger** (dont la moitié parmi les avancés). Avec des différences particulièrement significatives, **les femmes ont été par contre moins accompagnées par leur famille que les hommes.**

Enfin, du point de vue du déroulement de la carrière académique, il apparaît que **la probabilité de devenir professeur est influencée par plusieurs facteurs : être plus éloigné dans le temps de la Bourse, avoir obtenu une Bourse avancés, avoir séjourné aux USA et être en sciences sociales et humaines.** A partir de ces caractéristiques, un bénéficiaire des sciences sociales et humaines aurait presque cinq fois plus de chances de devenir professeur qu'un bénéficiaire de biologie ou médecine. D'une manière générale, **la variable du genre est également très importante dans le déroulement des carrières académiques** : que ce soit pour l'obtention d'une Bourse, d'un contrat à durée indéterminée, d'un emploi à temps plein ou pour l'accès au professorat, les femmes sont presque toujours, toutes choses égales par ailleurs, défavorisées par rapport à leurs collègues masculins, sauf quand il s'agit de trouver un emploi à l'étranger.

Dans la partie consacrée aux **recommandations**, les auteurs identifient **deux grandes options : 1. modifications en profondeur de l'instrument des bourses ; 2. modifications à la marge.**

Selon l'option de modification en profondeur, il apparaît qu'**un instrument de soutien du FNS directement et exclusivement adressé aux candidats au doctorat pourrait se révéler de plus en plus important et nécessaire** (non seulement dans les sciences sociales et humaines mais également, le cas échéant, dans d'autres disciplines). Même si la place de la thèse n'est pas identique selon les disciplines, le « modèle » de Bologne pourrait réduire les différences disciplinaires et justifier qu'un instrument du FNS soit complètement dédié à l'encouragement des doctorants (*a fortiori* après la disparition progressive du Programme ProDoc). Selon une option de modification à la marge, les auteurs suggèrent **une harmonisation formelle de l'information sur les bourses débutants sur les sites et documents des commissions de recherche du FNS auprès des hautes écoles**, ainsi que des procédures de sélection des dossiers, du traitement des demandes de prolongation et dans la durée d'attribution des subsides. Pour les Bourses avancés, il est suggéré de **rendre plus transparents les critères de choix de la durée des bourses dans chaque domaine**.

Septembre 2010